

Commissions parlementaires

Commission des relations avec les citoyens

Consultation générale

Sur le cahier de consultation intitulé «La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027»

La Commission des relations avec les citoyens est chargée de tenir des auditions publiques et une consultation en ligne dans le cadre d'une consultation générale sur le cahier de consultation intitulé «La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027». Ce document est disponible sur la page Web de la Commission à l'adresse assnat.qc.ca. On peut également l'obtenir en s'adressant à la secrétaire de la Commission.

Toute personne qui désire exprimer son opinion sur ce sujet peut compléter le questionnaire en ligne au plus tard **la dernière journée des auditions**. Il est également possible de commenter ce document en ligne. Les détails sur le questionnaire en ligne et sur la possibilité de commenter ce sujet sont disponibles sur le site Internet de l'Assemblée à l'adresse assnat.qc.ca/immigration.

Les personnes et les organismes qui désirent être entendus lors des auditions publiques doivent transmettre un mémoire à la secrétaire de la Commission au plus tard le **11 août 2023**. Les mémoires doivent être en format lettre et être transmis par courrier électronique (PDF non protégé ou Word) ou par la poste. Ils doivent être accompagnés d'un résumé de leur contenu.

Les personnes qui ne transmettent pas de mémoire, mais qui désirent être entendus lors des auditions publiques, peuvent adresser une demande d'intervention à la secrétaire de la Commission au plus tard le **11 août 2023**. Cette demande doit être accompagnée d'un court exposé résumant la nature de l'intervention.

La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui auront fait parvenir un mémoire et parmi les personnes qui auront transmis une demande d'intervention, ceux qu'elle entendra. Les auditions débiteront le **12 septembre 2023**.

Veuillez noter qu'à moins d'une décision contraire de la Commission, les mémoires seront rendus publics, de même que tous les renseignements personnels qu'ils contiendront, et seront déposés sur la page Web de la Commission.

Les dates de réception des mémoires et des demandes d'intervention ou du début des auditions pourraient être modifiées. Le cas échéant, l'information sera rendue publique dans le site Internet de l'Assemblée nationale et aucun autre avis ne sera publié dans les journaux.

Les mémoires, les demandes d'intervention et toute autre demande de renseignements doivent être acheminés à : Mme Astrid Martin, secrétaire de la Commission des relations avec les citoyens, Édifice Pamphile-Le May, 1035, rue des Parlementaires, 3^e étage, Québec (Québec), G1A 1A3.

Téléphone : (418) 643-2722

Courriel : crc@assnat.qc.ca

Numéro sans frais : 1 866 DÉPUTÉS (337-8837)

79936